

## Le parcours d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France :

Sous la cote ms.fr. 19.112, la Bibliothèque nationale de France conserve un « Traité de Géodrographie ou art de naviger », manuscrit pouvant être daté de 1608 et attribué à Guillaume Levasseur. Avant même l'étude de son contenu, la curiosité est en éveil.

En tentant de répondre aux interrogations que suscitent les premières pages, de fil en aiguille, on découvre le parcours du manuscrit, son origine, les différents possesseurs au fil des siècles, son auteur Guillaume Levasseur et les membres de sa famille assez haute en couleurs, dans leur époque et leur environnement. Le contexte historique et les vicissitudes qui ont marqué l'existence de tous ces personnages prennent chair, bref, ils deviennent vivants et familiers.

### 1. l'ex-libris

Au dos d'une couverture en vélin uniforme, est collé : **un ex-libris**, celui d'Antoine de Lamare Durecu de Chenevarin (1591-1670)



Le texte, en termes héraldiques, décrit ces armoiries

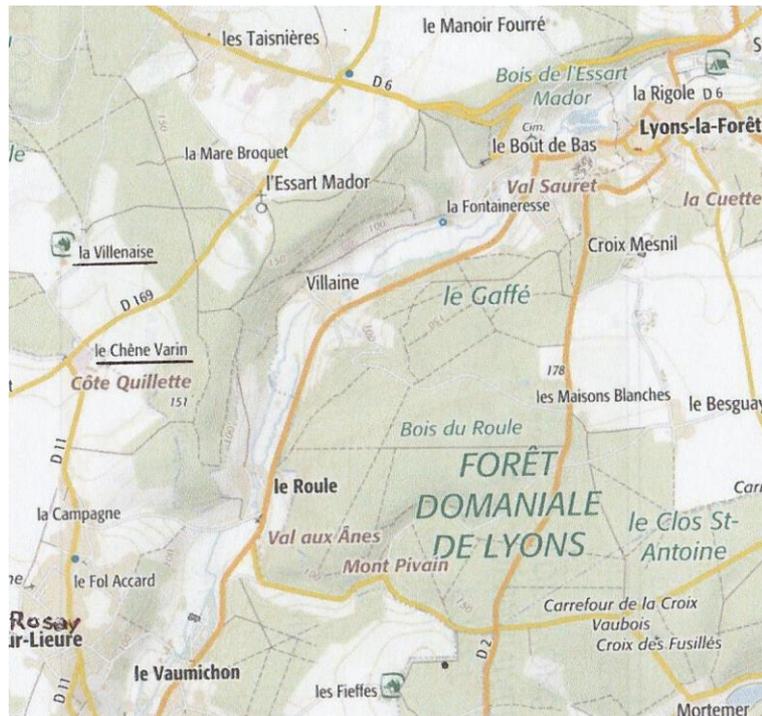
*ex libris Antoj de Lamare D. de Chenevarin*

*Porte d'azur à la croix d'or cantonnée au 1 d'une licorne contournée d'argent au 2 d'un Aigle d'or membré et becqué de gueules au 3 et dernier de deux lions affrontés d'or Armez et lampassez de gueules les queues passées en sautoir qui est de **Lamare** Parti escartelé au 1 et dernier d'azur à 3 lions naissants d'or armés et lampassés de gueules les queues passées en sautoir à la bordure engreslée de gueules qui est de **Croisset** au 2 et dernier de sinople à fleur de lys d'or qui est de **Clercy** sur le tout de gueules à la fleur de lys d'or qui est d'**herbouville**.  
Support deux licornes d'argent  
Cimier une licorne naissante de mesme*

les éléments de cette description font référence non seulement à « Lamare » mais aussi à Croisset, Clercy, Herbouville, titres propres à ses épouses (Marie-Marguerite fille de Charles Le Clerc sieur de Croisset et de Françoise de Clercy, et Elisabeth de Toustain, fille de Robert de Toustain, sieur de Honguemare, Richebourg, Herbouville..., conseiller au parlement de Normandie et de Catherine de Cauquigny.

### **Qui était cet Antoine de Lamare Durecu de Chenevarin de la Villanaise**

Le fief de Chesnevarin est situé sur le territoire de la paroisse de Rosay, canton de Lyons la Forêt. Le lieu existe toujours entre Rosay-sur-Lieuré et Lyons-la-Forêt, de même que « la Villanaise » fief proche du précédent qui figure également dans le titre de cet homme mais dont l'acte d'achat n'a pas été trouvé.



Le fief de Chesnevarin a été acquis par son père, le 9 août 1601 à un certain « Christophle Courcol » comme en témoigne le répertoire des ventes des fiefs nobles, des archives du tabellionage de Rouen.<sup>1</sup>

Etat actuel de la ferme de « Chêne-Varin »  
Le manoir est aujourd'hui disparu



Ce personnage est donc un Normand, quatrième fils d'une fratrie de six enfants, né en 1591 d'un père, lui aussi dénommé Antoine, originaire du Thil en Vexin(Eure) auditeur à la chambre des comptes ([Annexe 1](#)) puis commandant du château et fort de Fleury, anobli en 1594, et de Anne Dehors. Cette famille est très liée à l'église catholique : De leur union naitront six enfants dont deux entreront dans les ordres : la fille aînée, Anne, sera « damoiselle » au couvent des Ursulines<sup>2</sup>, le fils cadet, Louis, religieux à l'abbaye de St Ouen. Les habitants de Lyons-la-Forêt étaient d'ailleurs quasiment tous catholiques. Ils avaient fait le choix de se rallier à la Ligue et au duc de Guise en 1590 en opposition à Henri IV.

Quant à Antoine, il deviendra lui-même escuyer, conseiller du roi, auditeur à la chambre des comptes de Normandie en 1622, succédant ainsi à son frère aîné Charles qui avait lui-même succédé à leur père en 1615, bénéficiant des « lettres de survivance »<sup>3</sup> concédées à leur père en 1594.

Antoine Delamare de Chesnevarin était un homme distingué par son goût de l'étude, des manuscrits anciens et des arts. La bibliothèque de Rouen a recueilli quelques témoignages de ses multiples centres d'intérêt.

En 1658 il fait don au couvent des Augustins de Rouen d'un tableau de la Sainte Famille peint par Le Tellier (neveu de Poussin), tableau qui se trouve aujourd'hui au musée des Beaux-Arts de Rouen.

Publié en 1668, peu d'années avant sa mort, son « éloge de la ville de Rouen »<sup>4</sup> laisse une place de choix à l'abbaye de Saint-Ouen. Cet éloge, rédigé en vers latins et français, fut composé avec son fils Pierre, lui-même auteur d'un manuscrit de poésies parmi lesquelles quelques vers font allusion au goût de son père pour les livres<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Archives de Rouen, 2E1/79, 1600-1690 Répertoire des ventes de fiefs nobles, vouassories, sergenteries et de plusieurs terres et fermes depuis 1600, p. 7, 9 août 1601.

<sup>2</sup> Stéphane Provost, Geneatique.net, arbre d'Anne Delamare de Chesnevarin.

<sup>3</sup> Wikipédia, Hérité des offices.

<sup>4</sup> Geneanet.org/bibliotheque-genealogie/doc/428070/

<sup>5</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Notice et extraits des principaux manuscrits de la bibliothèque de Rouen, André Pottier (1799-1857).

La bibliothèque de Rouen, qui a recueilli **les ouvrages** ayant appartenu à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Ouen lors des confiscations révolutionnaires, est dépositaire de quelques-uns des livres portant l'ex-libris d'A. de Chenevarin. Rien de surprenant puisqu'en 1661, ce bibliophile enrichissait la bibliothèque de cette abbaye avec laquelle il entretenait des liens particulièrement forts. (Son frère cadet, Louis, y avait été religieux et Antoine avait fait graver un hommage en vers sur le tombeau de ce frère mort prématurément<sup>1</sup>)

### **Le traité de Géodrographie de Guillaume Levasseur a indiscutablement fait partie de sa collection**

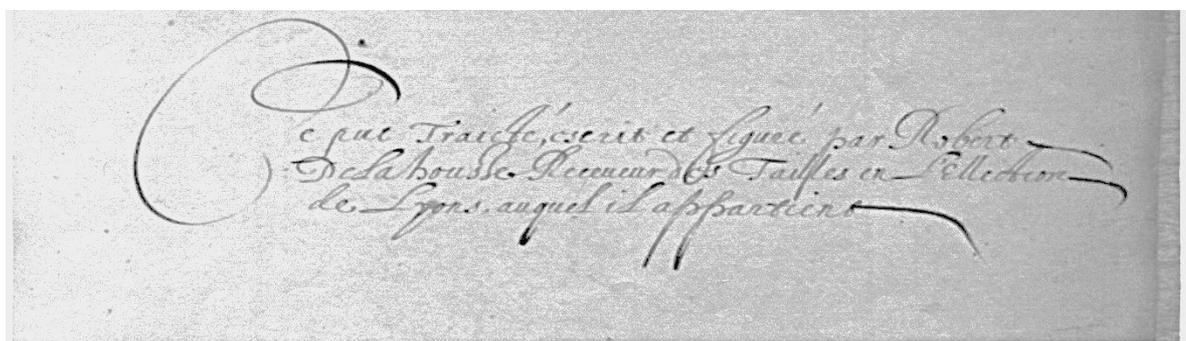
## **2. Un nom : « Delahousse »**

Face au somptueux ex-libris d'A. de Chenevarin, deux annotations sur une page blanche, une mention manuscrite « St Germ 1191 », a priori énigmatique. Et une annotation technique « Volume de 92 feuillets / le feuillet 78 est blanc / 28 novembre 1899

Suit la première page manuscrite du traité. En haut, à gauche du titre, un nom manuscrit : Delahousse



Rien de plus sur ce manuscrit qui nous permettrait d'identifier l'auteur de cette signature. Mais sur un autre manuscrit de Guillaume Levasseur, le « traité de fabricometrie ou ergastice du point » (BNF ms, fr, 19062), on peut lire :



*« ce pur traité écrit et figuré par Robert  
Delahousse receveur des tailles en l'ellection  
de Lyons auquel il appartient »*

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Jean-François Pommeraye, *histoire de l'abbaye royale de S. Ouen de Rouen par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint Maur 1662*, p. 213-214 .

Que ce soit sur l'un ou l'autre des manuscrits le graphisme de « Delahousse » est sensiblement le même (D, h, sS )

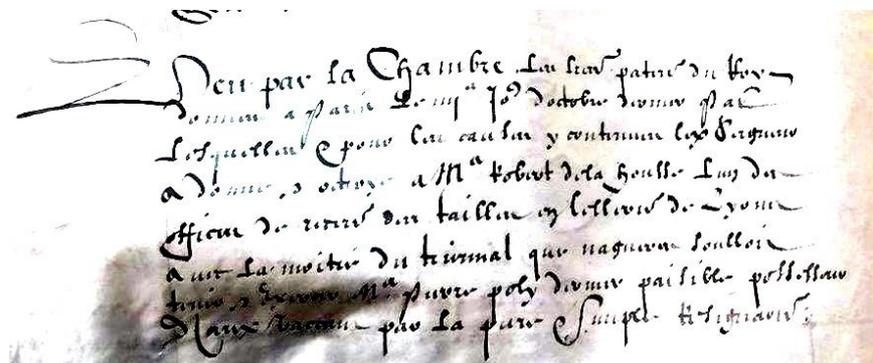
Robert Delahousse, receveur des tailles à Lyons la forêt, a donc copié les œuvres de Guillaume Levasseur. Quand ? Pourquoi ? Comment ce manuscrit est-il entré en possession de Antoine de Chesnevarin ?

A quelle période Robert Delahousse était-il à Lyons la Forêt ?

Les « mémoires de la société des antiquaires de Normandie »<sup>1</sup> qui inventorient année par année les actes des « mémoriaux de la chambre des comptes de Rouen »<sup>2</sup>, signalent que figurent en l'année 1611 :

*lettres de provision de M. Robert La Housse à l'office de receveur des tailles de Lyons y compris la moitié du triennal par la résignation de Pierre Poly*

La consultation de ces lettres de provision révèle, outre les redevances diverses dont il a dû s'acquitter, l'origine de la charge de Robert Delahousse :



*« Reçues par la chambre les lettres patentes du Roy  
Données à Paris le 4ème jour d'octobre dernier par  
Lesquelles pour les causes et continuer les services  
A donné et octroyé à Mr Robert de la housse l'un des  
Offices de receveur des tailles en l'election de Lyons  
Avec la moitié du triennal que naguère vouloit  
Tenir et exercer Mr pierre poly devenu paisible possesseur  
De baux vaccants par la pure simple résignation »*

Robert Delahousse n'a pas hérité de la charge d'un ascendant mais a acquis cette charge « par la résignation de Pierre Poly » c'est à dire par le renoncement de celui-ci à sa charge.

Les registres paroissiaux de Lyons comportent des actes concernant d'autres Delahousse : Michel, percepteur des tailles en 1660, David, son fils, toujours percepteur des tailles en 1670

<sup>1</sup> Archives historiques de Seine Maritime, côte RH27/22, *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, Tome 18, 2<sup>e</sup> série, 8<sup>e</sup> volume, 1851, page 94

<sup>2</sup> Archives historiques de Seine Maritime, *Mémoriaux de la chambre des comptes de Rouen*, année 1611, tome 30, page 244

Si l'on peut supposer que ceux-ci sont des descendants de Robert, aucun acte ne permet de l'affirmer. De plus entre 1611, année de la prise de fonction de Robert, et 1660, année de celle de Michel Delahousse, d'autres receveurs des tailles ont vraisemblablement occupé la charge, ce qui reste à préciser. Il ne semble donc pas qu'il y ait eu transmission selon le principe de vénalité des charges.

Enfin signalons qu'un acte de 1666 mentionne « Michel de La Housse » à propos d'un hôtel particulier, toujours visible dans la commune, au n° 47 de la rue de l'hôtel de ville, qui paraît dater du début du XVII<sup>e</sup>. Monsieur Nardeux historien spécialiste du XVI<sup>e</sup> siècle à Lyons-la-Forêt suppose que Robert était peut-être un ascendant de Michel qui aurait pu être à l'origine de la construction de cette demeure. Aucun acte notarié de l'époque qui pourrait confirmer cette hypothèse n'a encore pu être trouvé concernant cette demeure.



plan de Lyons la forêt

La Maison « Delahousse » vue de la sente des soupirs

En revanche, le répertoire des actes de vente de maisons à Rouen fait mention de l'achat par Robert Delahousse, en 1629, d'une maison à François Benard, paroisse St Laurens.<sup>1</sup>

### **Les relations entre Robert Delahousse et Antoine de Lamare de Chesnevarin**

Robert Delahousse était-il contemporain de Antoine de Lamare de Chesnevarin à Lyons ?

Chesnevarin né en 1591 est mort en 1670. Robert Delahousse déjà receveur des tailles en 1611 était-il plus âgé ? Les lettres de provision de Robert Delahousse à l'office de receveur des tailles indiquent bien que son âge était compatible avec la fonction mais sans le préciser. Son acte de mariage à Rouen en 1613 n'en fait pas non plus mention. Tous deux étant impliqués dans les finances royales, dans un même pays d'élection il est vraisemblable qu'ils se soient connus au moins pendant une certaine période. En 1618, un acte officialise l'union de l'office de receveur des tailles triennial de Lyons aux offices antien et alternatif que tiennent Jehan Delamare et Robert Delahousse.<sup>2</sup> Coïncidence de patronyme ou relation familiale entre Antoine de Lamare et Jehan

<sup>1</sup> Archives départementales de Seine maritime, tabellionage de Rouen, 2<sup>E</sup> 1/92-1600-1687

<sup>2</sup> Archives de Seine Maritime, mémoires de la chambre des comptes de Rouen, créations et suppressions d'offices (1581-1790) 2B6

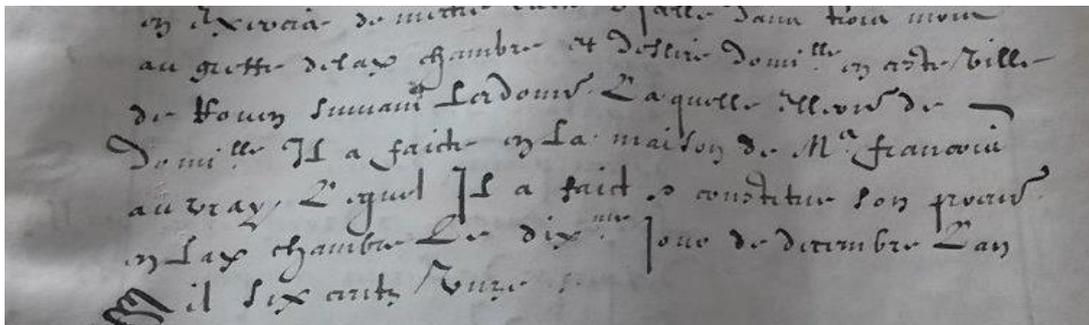
Delamare (l'orthographe des noms propres n'étant pas fixée à l'époque). Une relation familiale pourrait expliquer que Robert Delahousse ait pu tisser, par cet intermédiaire professionnel, des liens avec Antoine Delamare, bibliophile averti.

### **Pourquoi un receveur des tailles copie-t-il des œuvres scientifiques ? Et en particulier celles de Levasseur ?**

« Receveur des tailles » est une charge achetée « alimentaire » qui ne devait pas être trop prenante mais rémunératrice, surtout quand il y avait association de deux receveurs et que le travail était confié à des commis. On peut penser qu'elle devait laisser au possesseur de la charge quelque loisir à consacrer à des activités intellectuelles de son goût. ([Annexe 1](#))

Pierre Ageron émet l'hypothèse que Delahousse ait pu vraisemblablement être élève de Levasseur, (certainement dans le cadre de cours particuliers donnés à des jeunes issus de la noblesse ou de la bourgeoisie, désireux de parfaire leurs connaissances)<sup>12</sup> A Rouen ? A Dieppe ? D'où venait donc Robert Delahousse ?

Assurément, en 1613, il épouse Isabeau Lesueur à Rouen, paroisse St Laurens. Cependant Il semblerait qu'il n'était pas domicilié à Rouen avant 1611. En effet, à la date de l'attribution de sa charge, selon l'acte ci-dessous, il a été contraint, à cette date, d'élire domicile à Rouen, ce qu'il fit chez un certain François Auvray



« .....  
au greffe de ladite chambre et deslire domicile en ceste ville  
de Rouen suivant l'ordonnance laquelle ellection de  
domicille il a faicte en la maison de Mr francois  
auvray lequel il a fait se constituer son procurant  
en ladite chambre le dixième jour de décembre l'an  
mil six cent onze »

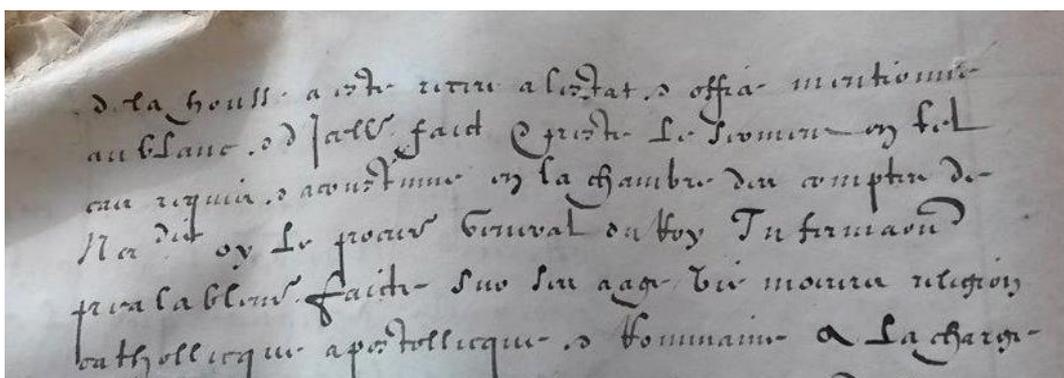
Bien que le patronyme de Delahousse soit plus fréquent dans le Nord de la France, il n'est pas exclu que Robert Delahousse puisse être originaire de Dieppe ou d'Arques. On trouve, en effet, dans les « mémoires de la société des antiquaires de Normandie » mention d'un Henry Delahousse qui reçoit ses lettres de provision « à l'office de receveur particulier des traictes triannaes au bureau de Dieppe nouvellement créé » en 1618, d'un Jean Delahousse, receveur des tailles dès 1627 à Arques, qui épouse

<sup>1</sup> Pierre Ageron, « Le programme pédagogique de Guillemme Le Vasseur, architecte, professeur de mathématiques, ingénieur et pilote en la mer océane », actes du 50<sup>e</sup> congrès de la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie.

<sup>2</sup> Pierre Ageron, Bulletin de la société d'histoire du protestantisme en Normandie n°59 (2016) page 3-8.

Marthe Parent en 1632 à Dieppe. Une famille Delahousse figure donc bien à cette époque dans la région de Dieppe. Il devient alors vraisemblable, sans en avoir la preuve formelle, que Robert Delahousse appartienne à cette parenté, soit issu de cette région et ait donc suivi les cours de Guillaume Levasseur d'abord à Dieppe puis à Rouen.

Levasseur était protestant, Delahousse était catholique, état, comme son âge, vérifié officiellement après enquête par le procureur général du Roi, avant l'attribution de la charge de receveur des tailles.<sup>1</sup> Ce n'était pas, sous le règne d'Henri IV, un obstacle à leurs relations éventuelles.



*de la housse a esté reçu à lestat et office mentionnés.  
.....et d'icelui fait preste le serment on fit  
Cair requerir et acoustumer en la chambre des comptes de  
Normandie .oy par procureur general du Roy Information  
préalablement faite sur son aage vie mœurs religion  
cathollicque apostollicque et Romaine*

Levasseur étant très réticent à diffuser ses découvertes, trois seulement de ses ouvrages ont été imprimés.

Dans son « advertisement » au lecteur de son ouvrage de trigonométrie de 1626, un des rares ouvrages imprimé, sans nom d'auteur, Levasseur exprime ainsi sa conception :

*« J'ay longtemps combattu contre mes amis, avant que me pouvoir résoudre à te rien présenter de ma façon. Mais en fin forcé de leurs prières, plustost que persuadé je me suis laissé combler à te faire voir ce petit tracté, sans nom, à fin que demeurant derriere le tableau, comme Apelles, sans estre veu, je puisse apprendre plus fidèlement »*

On peut admettre alors que Delahousse, pour posséder les ouvrages de Levasseur n'ait eu d'autre recours que de les copier. Ce manuscrit se veut être un traité pratique et toute explication théorique est suivie d'un exemple concret. Ces exemples font parfois appel, pour leur démonstration, à des dates. Elles font référence à l'année 1608, ce qui nous permet de penser que c'est l'année où l'auteur a écrit son manuscrit, mais Robert Delahousse n'a indiqué aucune date pour la réalisation de sa copie.

Si l'on imagine le maître professant à des élèves qui notent sous sa dictée, Robert Delahousse aurait pu copier ce traité en 1608 alors qu'il n'était pas encore receveur des tailles, ce qu'il deviendra en 1611.

<sup>1</sup> Archives de Seine Maritime, mémoires de la chambre des comptes de Rouen, créations et suppressions d'offices (1581-1790) 2B6

La bibliothèque de Plymouth possède également un manuscrit de la *Géodrographie* de Levasseur très semblable à celui de la BNF et portant les mêmes dates. Il n'est pas de l'écriture de Delahousse. L'espoir était que ce soit l'original.

Hélas c'est aussi une copie.

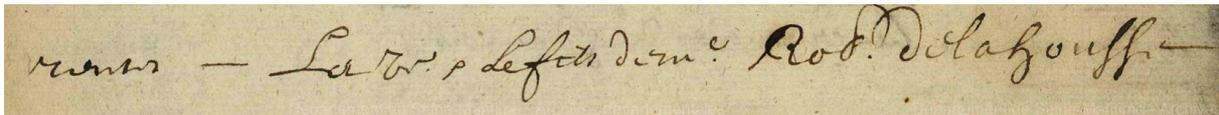
Copie avec parfois des blancs, des mots différents, comme si il s'agissait du travail d'un autre élève avec ses maladresses ou ses interprétations de mots du maître peut-être « illisibles » ou « incompris ». Aucune indication de l'identité du copiste ne figure sur ce manuscrit trouvé en Angleterre dans des décombres après la guerre 39-45. Qu'est devenu l'original de la *Géodrographie* ? Cela reste un mystère. A-t-il jamais existé ?

### Quand De Chesnevarin est-il entré en possession de ce manuscrit ?

Delahousse et de Chesnevarin vivaient-ils à Lyons-la-Forêt ou à Rouen ? Il semblerait que ce soit plutôt à Rouen. En effet tous deux exercent leurs talents dans le domaine de la finance et les organismes centralisateurs telle la cour des comptes se trouvent à Rouen. : Il paraît quasiment sûr que De Chesnevarin et Delahousse se connaissaient d'autant que De Chesnevarin possédait des propriétés en l'élection de Lyons la forêt où Delahousse était receveur des tailles. Grand amateur de livres et manuscrits celui-ci a sans doute eu connaissance des copies des manuscrits de Levasseur que possédait Delahousse. Dans quelles circonstances se les est-il procurés, est-ce à la mort de Delahousse ou bien les a-t-il acquis auparavant ?

En 1620 Robert Delahousse était toujours receveur des tailles. Il est désigné, à cette date, comme bénéficiaire de 71 livres de rente de la part d'un certain Caron.

Le rachat de cette rente en 1646 par les héritiers de Caron donna lieu à un litige.<sup>1</sup> Robert Delahousse était-il toujours en vie à cette date ? On aurait pu le penser mais sur un répertoire d'inventaire d'actes **d'héritages** du tabellionage de Rouen figure, à la date du 8 aout 1638<sup>2</sup>, la mention suivante :



rentes — La r (ente) p (our) le fils de mr Rob. Delahousse

Puisqu'il s'agit d'un registre consignait les héritages on peut, à juste titre, penser que Robert Delahousse était décédé, ce qui ne contredit en rien la date du litige qui intervient en 1646, le décès des parties qui ont contracté la dette ou des bénéficiaires de la rente n'entraînant pas, à l'époque, l'extinction de celles-ci qui se reportent sur les héritiers.

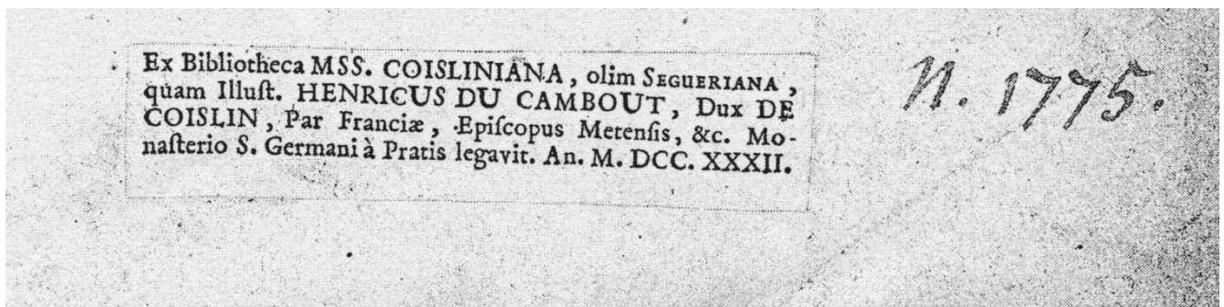
<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Nouveau traité des hypothèques avec des remarques sur l'ancien traité, Me Olivier Estienne, avocat au parlement de Normandie, 1705. Page 567.

<sup>2</sup> Archives départementales 76, Inventaire d'actes concernant des héritages et des fiefs nobles, répertoire d'actes 1570-1695, cote 2 E1/125, page 28.

Une hypothèse devient vraisemblable : Robert Delahousse décède le 21 mai 1635 (acte de décès paroisse St Laurens Rouen), peut-être est-ce de la peste<sup>1</sup> qui causait des ravages incontrôlables en cette année 1635, son fils Michel né le 12 octobre 1615 (paroisse St Laurens) ne porte pas, comme lui, un intérêt particulier aux écrits scientifiques de Levasseur. De Chesnevarin qui connaît l'existence de ces manuscrits les acquiert pour sa collection à ce moment-là.

### 3. De Séguier à Saint-Germain

En bas de la page portant le titre du manuscrit, Une petite note en latin, inscrite sur un papier collé, attire l'attention :



« en provenance de la bibliothèque MSS COISLINIANE, jadis Segueriane, que l'illustre HENRI DU CAMBOUT, duc DE COISLIN, Pair de France, Evêque de Metz, etc. légua au monastère S. Germain à Paris. An. 1732 »

Cette note nous apprend que le manuscrit de Le Vasseur a été légué à l'abbaye de St Germain par Henri de Coislin en 1732 et qu'il faisait partie précédemment de la bibliothèque « Segueriane », c'est à dire de Séguier.

Tout s'éclaire sur la signification de l'indication manuscrite de la page de garde:

« St Germ 1191 »

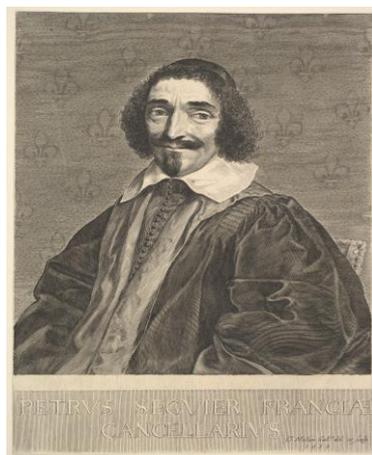
Il s'agit d'une cotation de ce manuscrit dans la bibliothèque de l'abbaye de St Germain. Elle a été réalisée vers **1740** par le bibliothécaire de l'Abbaye comme le confirme l'abbé Anthiaume (1855-1931)

En effet, la bibliothèque Séguier fut léguée à sa fille, marquise de Coislin, puis passa à son petit-fils Pierre de Coislin, évêque d'Orléans, et enfin au neveu de celui-ci, Henri-Charles de Cambout, duc de Coislin et évêque de Metz. En 1732, ce dernier légua la collection à l'abbaye de St Germain. Trois générations de descendants de Pierre Séguier ont donc possédé cette bibliothèque remarquable

La *Géodrographie* comme la plupart des autres œuvres de Levasseur a fait partie de la bibliothèque de **Pierre Séguier** (1588-1672) chancelier de France, garde des sceaux de 1643 à sa mort.

---

<sup>1</sup> Nicetas Periaux, Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, de ses monuments, de ses institutions, 1874, page 444.



### Comment ce manuscrit est-il venu en possession du Chancelier Séguier ?

#### Une hypothèse :

Pierre Séguier a été chargé de réprimer [la révolte des « nus-pieds »](#) en Normandie, jacquerie regroupant toutes les catégories sociales contre l'augmentation de la gabelle (1639-1640)

Il a donc séjourné en Haute et Basse Normandie en 1639-1640, séjour relaté dans le « *Diaire du voyage du chancelier Séguier en Normandie* » et s'est établi à l'abbaye royale de St Ouen de Rouen, le 2 janvier 1640. <sup>1</sup>

Or dans cette relation quotidienne il est mentionné à de nombreuses reprises la visite par Séguier de bibliothèques ainsi que des cadeaux de livres qui lui sont faits. (page 269). Pour punir la ville qu'il considérait comme le berceau des dernières séditions, il interdit Parlement, Cour des aides, bureau des finances et privent les officiers de ces institutions de tous leurs privilèges<sup>2</sup>. De Chesnevarin a sans doute subi cette humiliation. Séguier en a-t-il profité pour « réquisitionner » les bibliothèques et les précieux manuscrits qui l'intéressaient en guise de représailles ? Ou De Chesnevarin les lui a-t-il offerts pour rentrer dans ses bonnes grâces ?

A moins que Séguier ne les a-t-il achetés, lui dont l'histoire montre qu'il était toujours à l'affût de nouvelles acquisitions et utilisait les relations que lui donnait sa fonction de Chancelier pour connaître les richesses des bibliothèques de l'ensemble du territoire et négocier leur achat.

Le premier catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Pierre Séguier a été réalisé après sa mort en 1685, au moment du décès de sa veuve, alors que cette bibliothèque inestimable allait être dispersée.

Dans le catalogue de 1686, page 105, figure la mention suivante :

« Divers traités de mathématique par le sieur le Vasseur. fol. Parchemin I. vol »  
Ce catalogue est un simple inventaire qui n'indique ni la provenance du manuscrit ni sa date d'acquisition qui resteront donc inconnues.

Si l'on retient l'hypothèse d'une acquisition lors du séjour en Normandie du chancelier Séguier, cela signifierait qu'en 1639 la copie « Delahousse » du traité de

---

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, A.Floquet, *Diaire ou journal de voyage du Chancelier Séguier en Normandie*, 1842 p.269-270

<sup>2</sup> Nicetas Periaux, *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, de ses monuments, de ses institutions*, 1874 p.453

Guillaume Levasseur était déjà en la possession de Antoine de la Mare de Chesnevarin, ce qui serait parfaitement cohérent avec l'hypothèse du décès de Robert Delahousse en 1635 suivi de la dispersion des copies des manuscrits de Levasseur en sa possession.

Arrivé en 1732 dans la précieuse bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-prés, *La Géodrographie* suivra les vicissitudes de cette abbaye à la Révolution. En effet nombre des trésors de l'abbaye de St Germain disparaissent, en particulier dans une explosion en 1794 alors que l'église de l'abbaye est transformée en raffinerie de salpêtre. L'accident détruit la bibliothèque et bon nombre de livres imprimés, néanmoins les manuscrits sont sauvés<sup>1</sup>. Ce qui reste du fonds de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain devient propriété d'État et passe à la « Bibliothèque nationale », dont le nom changera maintes fois, avant de prendre celui de « Bibliothèque nationale de France » en 1994. Comme tous les manuscrits, *La Géodrographie* fait l'objet de bien des soins. En 1899, sans doute à l'occasion d'un récolement des collections, l'intégrité du manuscrit a été contrôlée et mentionnée au début de l'ouvrage : «Volume de 92 feuillets / le feuillet 78 est blanc / 28 novembre 1899 » En 2015, à la demande de l'ASSP, ce manuscrit a été numérisé et mis à disposition de tous sur Gallica. Une nouvelle vie commence pour *la Géodrographie*.

Comment peut-on savoir que c'est l'œuvre de Guillaume Levasseur ?

Le manuscrit de la Géodrographie ne porte aucune mention de nom d'auteur et ne figure pas en tant que tel dans le catalogue de 1686, inventaire de la collection Séguier, alors que celui-ci indique dans la rubrique « arts libéraux » : *divers traités de mathématique. par le Sieur le Vasseur. fol. parchemin l.vol.* ainsi que *Traité des fortifications démontrées geometriquement par le sieur le Vasseur. fol. Veau rouge un volume.*

La Géodrographie est-elle incluse dans la dénomination vague de « divers traités de mathématique » ?

Dans la cotation de l'abbaye de St Germain de 1732 ces manuscrits portent des cotes proches de la cote N1775 attribuée à la Géodrographie et ont donc été enregistrés en même temps dans ce nouveau catalogue. Le Chancelier Séguier étant décédé en 1672, sa bibliothèque ne s'est plus enrichie à partir de cette date. On peut donc penser que la Géodrographie était entrée en sa possession en même temps que les autres manuscrits de Guillaume Levasseur, copiés par Robert Delahousse et provenant de la collection De Chesnevarin.

Robert Delahousse n'a pas manqué de signer les manuscrits qu'il a copiés (*écrit et figuré par Robert Delahousse...*)et parfois, sur la copie, de rendre hommage à son maître (*de l'invention de Me Guillaume le Vasseur très expérimenté mathématicien...*)ce qui nous permet d'identifier avec certitude l'auteur de certains manuscrits comme étant Guillaume Levasseur alors que lui-même ne les a pas signés.

Le père jésuite Georges Fournier, dans son Hydrographie de 1643, chapitre IV, page 647, *des diverses espèces de cartes marines*, écrit :

*La 3. espece est de certaines Cartes qu'on appelle Reduites, dont vn nomme le Vasseur natif de Dieppe a enseigné la pratique à nos François.*

Or le traité de Géodrographie de 1608 comporte un chapitre détaillé sur les cartes réduites et leur utilisation.

---

1 D'après [http://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1927\\_num\\_88\\_1\\_452446](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1927_num_88_1_452446)

On peut donc légitimement attribuer la paternité du traité de Géodrographie à Guillaume Levasseur. L'intérêt que Robert Delahousse a aussi porté à ses autres œuvres scientifiques, et l'invention par Levasseur des cartes réduites relatée par le père Fournier nous conforte dans cette hypothèse.

## Biographie de Guillaume Levasseur (1564-1634)

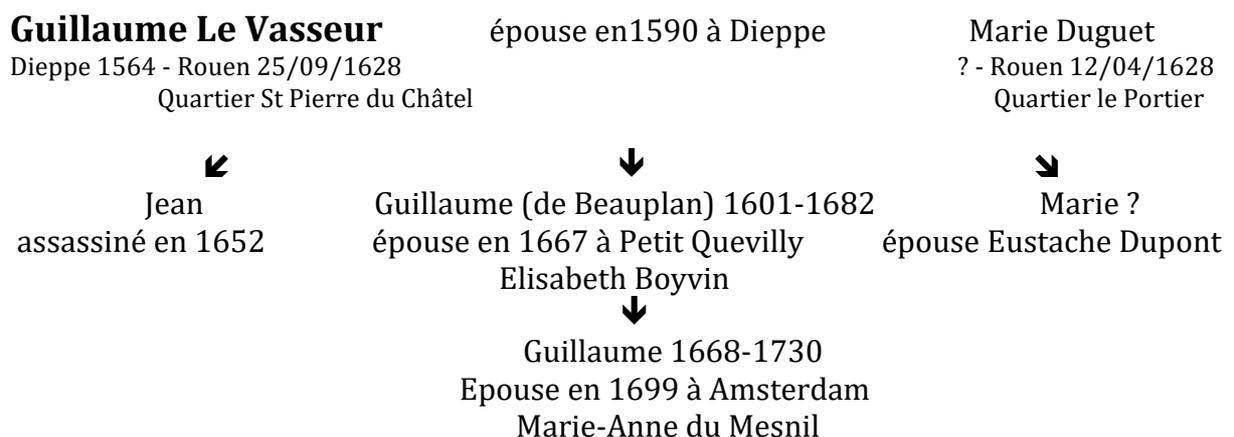
Les premières investigations nous font découvrir deux Guillaume Levasseur dont un affublé d'un titre nobiliaire : « marquis de Beauplan » un troisième apparaît même dans un arbre généalogique où ils sont désignés par les qualificatifs : « l'ancien, l'ainé, le jeune »<sup>1</sup>

Une grande confusion règne dans les dates et les fonctions qui leur sont attribuées selon les auteurs consultés, leur homonymie n'étant sans doute pas étrangère à ces errements. En 1916, L'abbé Anthiaume reconnaît cette difficulté à établir la biographie de Guillaume Le Vasseur<sup>2</sup>

La mise en lumière de l'existence au Havre d'archives familiales du « fonds Boivin-Colombel »<sup>3</sup> dont l'inventaire a été réalisé en 2010 par Lucile Peycéré, ([Annexe 3](#)) où apparaissent sur divers documents officiels des Levasseur de trois générations liés à la famille Boivin par liens économiques puis de parenté, a permis de réordonner ces informations parfois contradictoires et de clarifier à terme le parcours de ce Guillaume Levasseur auteur du traité qui nous intéresse et de ses descendants.

En approfondissant les recherches, on découvre finalement des destinées surprenantes et des vies riches d'aventures auxquelles la condition d'huguenot de cette famille n'est pas étrangère, leur histoire personnelle rejoignant l'Histoire majuscule

### 1. Généalogie



### 2. Quelle est son origine sociale ? des hypothèses...

<sup>1</sup> Geneanet.org/garric Alain

<sup>2</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Abbé Anthiaume, *cartes marines, constructions navales, voyages de découverte chez les Normands 1500-1650*, 1916 tome I p.181.

<sup>3</sup> Fonds Boivin-Colombel, archives municipales du Havre

Guillaume Levasseur était-il d'origine modeste comme l'écrit le père Fournier ?<sup>1</sup>

*Cet homme quoyque tisseran en son bas aage ayant quelque instruction d'un nommé Cossin, homme fort ingénieux et qui avait une excellente main et veu les mémoires de certains prestres d'Arques bourg près de Dieppe qui estoient excellens géographes dot l'un se nommait Des Celiers et l'autre Breton a si bien seu menager ce peu de lumière qu'il a receu d'eux, qu'à force d'esprit et de travail continu, il est arrivé à tel poinct qu'il a esté admiré de plusieurs.*

*Il est mort à Rouen depuis peu d'années.*

On peut s'interroger sur la validité de cette remarque du Père Fournier, mais il ne faut pas perdre de vue que celui-ci a écrit son manuel d'hydrographie en 1643 soit neuf années seulement après la mort de Guillaume Levasseur en 1634. Ayant été quasiment contemporain de Guillaume Levasseur et ayant exercé à Rouen en 1625 et à Dieppe de 1633 à 1636 en qualité de professeur de mathématiques<sup>2</sup>, on peut considérer ce témoignage comme digne de foi.

Ou Guillaume Levasseur était-il d'origine bourgeoise ?

On trouve en effet dans le fonds Boivin des documents concernant une maison de la rue St Jean, paroisse St Jacques à Dieppe dont Guillaume Levasseur aurait été propriétaire.

Cette maison a été achetée par Isambar Duguet et Jeanne Marc ou Mare.

En 1594 Jean et François Duguet, fils des précédents héritent de la maison.

Curieusement, dans l'acte de succession, Marie Duguet, leur sœur, ne figure pas.

C'est pourtant elle que Guillaume Levasseur épouse en 1590.

Cette maison de la rue St Jean qui figure dans l'acte de succession de Guillaume Levasseur lui viendrait donc de la famille de sa femme sans qu'on sache quand celle-ci en est devenue propriétaire. A la mort de ses frères ? Elle-même meurt en 1628. Est-ce à ce moment-là que Guillaume en devient propriétaire ?

Guillaume Levasseur meurt en 1634.

En 1638, son fils aîné, Jean Levasseur alors gouverneur de l'isle de la Tortue souhaite que cette maison soit partagée entre lui et son frère Guillaume de Beauplan.

Selon un maître charpentier requis par Guillaume, celle-ci est « *impartable* » et estimée tout au plus à 500 livres tournois. Donc de Beauplan propose d'en payer la moitié à son frère. Le représentant de Jean par procuration considère :

*qu'il n'y a que des avantages à prendre sa part en argent » « en considération des réparations qui sont ordinairement à faire en cette maison qui est vieille »<sup>3</sup>*

---

<sup>1</sup>, G.Fournier. *Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*- livre XIV- *Des cartes*-chapitre IV- 1643.

<sup>2</sup> <http://architectura.cesr.univ-tours.fr/Traite/Notice/Fournier1648.asp?param=>

<sup>3</sup> BM du Havre, fonds Boivin, 49 Z 81

Sa grande culture n'exclut donc pas que Guillaume Levasseur ait pu ne pas être un riche héritier bourgeois. Son origine modeste de tisserand est parfaitement vraisemblable.

Par ailleurs, Guillaume Levasseur était huguenot. Or la nouvelle doctrine, selon différentes sources, s'est répandue en premier lieu dans la corporation des tisserands :

*Or avant l'année 1557 le protestantisme n'avait pas encore réussi à pénétrer dans Dieppe. En 1557 un libraire ramena de Genève plusieurs « petits livres » qui circulèrent bientôt dans la ville. Ce furent d'abord **les tisserands** et les drapiers du village de Luneray qui se jetèrent le plus avidement sur ces nouveautés.* <sup>1</sup> (Citation de 1844)

*Luneray et Gruchet Saint Simeon, berceau du protestantisme dans nos contrées...Ce pays tout couvert de tisserands était très industriel au XVI<sup>e</sup> et ce fut parmi ses ouvriers que la nouvelle doctrine se faufila. Elle s'introduisit par des petits livres écrits contre le clergé, les saints et la Vierge, pamphlets que portait dans une banette le colporteur Venable envoyé par Calvin lui-même de Genève en Normandie. Ce fut de Luneray que le nouvel évangile descendit à Dieppe toujours enveloppé dans le manteau de l'industrie* <sup>2</sup> (Citation de 1865)

Ces deux citations invitent à une nouvelle question. Pourquoi la religion réformée s'est-elle répandue justement chez les tisserands dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ?

Les bourgeois de Dieppe qui faisaient commerce de draps étaient en relation commerciale avec l'Angleterre où les idées réformistes s'étaient développées bien plus tôt, depuis qu'Henri VIII pour des raisons très personnelles avait voulu s'affranchir de la tutelle du pape, avec des évolutions variables selon le souverain en place.

Certains, comme Hélène Bouchard, riche drapière dieppoise ([Annexe 4](#)), recevait des livres proscrits dans les ballots de laine en provenance de Rouen ou de Picardie, les distribuait à qui savait un peu lire, ou les lisait aux plus ignorants mais **surtout promettait un plus fort salaire à ceux qui se convertissaient et privait d'ouvrage ceux qui faisaient la sourde oreille !<sup>3</sup>**

De plus en 1557 la reine Elisabeth ayant déclaré la guerre à la France, les Dieppois qui « trafiquaient » en Angleterre rentrèrent tout imprégnés de cette nouvelle religion, organisèrent réunions et colloques. On estime qu'à cette époque un quart de la population dieppoise était huguenote.

Né en 1564, Guillaume Levasseur a-t-il été élevé dans cette religion par un père tisserand dont il aurait exercé le métier alors qu'il était enfant comme l'écrit le père Fournier?

---

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Vitet, *Histoire de Dieppe* 1844 p. 60.

<sup>2</sup> : France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, abbé Cochet, *Guide du baigneur dans Dieppe et ses environs*, 1865, p. 163.

<sup>3</sup>France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF Vitet, *Histoire de Dieppe*, 1e partie p. 61.

Mais en fait qui l'a élevé ? En effet en Mai 1569 la 3<sup>ème</sup> guerre de religion<sup>1</sup> (1568-1570) bat son plein ([Annexe 5](#)) Elle se termine par l'édit de St Germain de tolérance civile dit « paix du diable » par le pape et les persécutions vont bon train :

*il fut fait commandement à tous pères et mères de donner leurs enfants parvenus à l'âge de 3 ou 4 ans, à leurs parents catholiques pour les faire instruire dans la foy<sup>2</sup>*

Se pourrait-il que sa famille ait eu à se soumettre à cette injonction alors qu'il avait cinq ans et qu'il ait été distingué par des prêtres et instruit par eux dans le goût de l'étude, s'écartant progressivement du métier de tisserand de son père ?

C'est, en tous cas, un homme cultivé, ses amis sont des protestants, intellectuels dieppois, humanistes. Citons deux d'entre eux :

-Théophile Gelée( 1566-1650), médecin ordinaire de la ville de Dieppe, est un érudit. Guillaume Levasseur a écrit un sonnet à sa gloire, en latin, qui figure dans la première édition de « l'anatomie françoise » de Gelée.

-Salomon de Caus (1576-1626) a un véritable savoir encyclopédique dans des domaines aussi divers que l'architecture, la mécanique, l'hydraulique, la perspective, la musique, la construction des orgues, des cadrans solaires. Des documents attestent de ses liens privilégiés avec G. Levasseur. (voir ci-après)

### 3. Quelles fonctions lui attribue-t-on ?

- **Pilote en la mer océane**

Il est cité en tant que tel dans les archives de la marine en 1629 sous la rubrique « vieux pilotes qui après une longue expérience feront les descriptions des cotes et hauteur des isles »

Il est encore cité en 1635 comme pilote entretenu alors qu'il est décédé en 1634 ; Peut-être n'est-ce là que la manifestation d'un retard d'enregistrement administratif<sup>3</sup>!

- **Cartographe**

En 1601 il a publié une carte de l'Atlantique, alors qu'il avait sans doute, déjà, quelques années d'expérience de la navigation

---

<sup>1</sup> [www.Herodote.net/Note/les\\_guerresdereligion.php#](http://www.Herodote.net/Note/les_guerresdereligion.php#)

<sup>2</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Emile Sens, *naissance et progrès de l'hérésie en la ville de Dieppe 1557-1609*, 1877 p. 31.

<sup>3</sup> G. Sue, correspondance de Sourdis, dans la collection des documents inédits, tome III, p. 376



- **Ingénieur hydrographe**

ainsi dénommé dans les états des dépenses de la marine des années 1631 à 1637 sous la rubrique « pillottes et hidrographes »

Cela confirme ce qu'écrivait le père Fournier :

*Cet homme ayant mis en estat ce que Frison<sup>1</sup> et autres anciens avoient dit, nos matelots s'y sont tellement affectionnez que les mieux entendus ne se servent point d'autres*

Des prêtres, Cossin, dieppois auteur d'une carte sinusoidale en 1570, Desceliers, d'Arques ( 1487 ?-1558 ?) Breton, auraient, par leurs écrits, contribué à la formation de géographe, hydrographe de Guillaume Levasseur.

Mais, lui-même, n'est jamais cité comme ayant enseigné officiellement l'hydrographie à Dieppe. Cela s'explique si, comme le pense Pierre Ageron, il quitte Dieppe pour Rouen en 1605 et écrit son traité de Géodrographie en 1608. Sans doute a-t-il fait profiter les jeunes matelots de son expérience pratique et des cartes réduites dont il est l'inventeur (1601 carte de l'Atlantique)

- **Professeur de mathématiques**

Vers 1605, Guillaume Levasseur s'installe à Rouen dans une propriété de son ami Isaac Boyvin, rue aux Ours, paroisse St Pierre du Chastel où il restera jusqu'à sa mort. Selon Pierre Ageron, il y exerce comme professeur particulier de mathématiques.

- **Architecte**

Dans les séances préparatoires à la venue de Louis XIII à Rouen pour l'assemblée des notables de novembre 1617<sup>2</sup> les conseillers échevins envisageant « la construction d'un pont de bois sur la rivière Seine pour passer le roi entrant dans Rouen » « envoyèrent quérir les Sieurs **Levasseur maître mathématicien** et Jumeau armurier du roi, etc...» Salomon de Caus, alors ingénieur et architecte de l'électeur palatin, vivant à Heidelberg, avait proposé la construction d'un pont de pierre et dans son abondante correspondance à ce sujet avec les échevins de Rouen les prie « de me favoriser d'un mot de responce à Mons. Le Vasseur ». Ceci confirme que, Guillaume Levasseur qu'il choisit comme intermédiaire est un proche à la fois par son origine dieppoise, sa religion, sa

---

<sup>1</sup> Gemma Frison (1508-1555) mathématicien et médecin de Louvain a entre autres ajouté un opuscule en 1533 à la *cosmographie* d'Apian.

<sup>2</sup> BMR, Charles de Beaurepaire, *Louis XIII et l'assemblée des notables à Rouen en 1617*, p. 31.

formation scientifique. Cependant, Salomon de Caus ne put s'entendre pour l'exécution de l'ouvrage avec l'administration municipale et le pont fut réalisé par Guillaume Levasseur qui reçut, pour ses honoraires, 4100 livres.<sup>1</sup>

- **Premier échevin de la ville de Rouen ?**

Différentes sources l'affirment.

Un Levasseur figure bien comme rapporteur de la gestion des échevins de Rouen en 1620 mais c'est Jacques, quartenier pour le quartier Beauvoisine ! Certainement une confusion due encore à l'homonymie.<sup>2</sup>

## Ses œuvres scientifiques (en bref)

Hormis un sonnet en l'honneur de Théophile Gelée, médecin de Dieppe paru en 1623, l'œuvre de Guillaume Levasseur est intégralement tournée vers les sciences. On lui doit, au moins pour les œuvres qui nous sont parvenues<sup>3</sup>:

- Une carte de l'Atlantique de 1601
- Un traité d'arithmétique en 67 feuillets non daté
- Un traité de fabricométrie manuscrit postérieur à 1611
- Traité de la pratique de géométrie en 1607
- Traité de la géodrographie ou art de naviguer 1608
- Premier traité de la mathématique, non daté
- Traité des sinus, non daté
- Traité de la fabrique, pratique et usage du compas de proportion 1617
- Traité des fortifications, non daté
- Brief traité de la trigonométrie géométrique et astronomique touchant la pratique des trois espèces de canons ; c'est à savoir les sinus tangents et sécants divisé en 4 livres, édité en **1626** chez Jacques Callouë et Jean Berthelin cour du Palais à Rouen. (On peut s'étonner que le même traité soit imprimé à la même date par deux éditeurs différents dans la même ville. L'organisation de la profession en est la cause) ([Annexe 6](#))

On peut penser que le « *traité de la sphère plate et de ses parties* », publié en 1631, attribué par de nombreuses sources à son fils de Beauplan, soit aussi une de ses œuvres. (voir, dans la biographie de de Beauplan ci-après, les arguments en faveur de cette hypothèse)

## Les Fils de Guillaume LEVASSEUR

---

<sup>1</sup>France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen, étude sur l'architecte du XIe au XVIIIe, discours de réception prononcé dans la séance du 31 juillet 1881 par M. Lefort, architecte en chef du département de Seine Inférieure.

<sup>2</sup>BMR, J. Felix, *compte-rendu des échevins de Rouen 1409-1701*, tome I, Société d'histoire de Normandie.

<sup>3</sup> Les manuscrits ici répertoriés sont ceux de la BnF. D'autres copies de ces manuscrits sont conservées dans d'autres bibliothèques. Une analyse plus fine en est faite sur ce site.

## Guillaume Levasseur de Beauplan (1601-1682)

Selon les sources, nombreuses sont les confusions dans ses dates. Cependant le fonds Boivin qui fait état de sa succession indique le 13 mars 1682 comme date de décès et 1601 comme année de naissance.

Les sources autant françaises qu'étrangères concernant son parcours sont multiples. La chronologie suivante est un travail de compilation de ces différentes sources.

Au cours de sa longue vie il sera :

- Capitaine d'artillerie du roi de Pologne
- Ingénieur ordinaire du roi
- Cartographe
- Hydrographe

### Début de carrière

En **1616** a-t-il été lieutenant de Concini à Pont de l'Arche, responsable de 300 hommes comme l'écrit Anthiaume ?

Dans le bulletin de la section de géographie, comité des travaux historiques et scientifiques de 1928<sup>1</sup>, un texte de l'abbé Anthiaume signale un Guillaume Levasseur en 1616 comme lieutenant de Concini à Pont de L'Arche, cité dans un passage d'une lettre du 13 décembre 1616 de Segurier La Verriere au sieur de Nerestang<sup>2</sup>. Concini maréchal d'Ancre alors gouverneur de Normandie revenant de Rouen « *a laissé, écrit-on, trois cens hommes dans le Pont-de-l'arche et le sieur de Beauplant, qui a esté son escuyer et son lieutenant dans la place* »

à cette époque confiait-on 300 hommes à un jeune homme de 15 ans ?

Comment à ce jeune âge avait-il déjà acquis le titre de Beauplan qui ne lui vient pas de son père et que ne portera pas non plus son frère Jean et ne correspond à aucune des propriétés dont il sera acquéreur ? Est-ce un titre qui lui aurait été accordé en reconnaissance de ses faits d'armes ? Les documents consultés, recensant les lettres d'anoblissement accordées par Louis XIII, ne font pas mention de Guillaume Levasseur, à quelque titre que ce soit. Bien qu'aient existé d'autres sieurs de Beauplan, à la même époque, (Jehan de Beauplan, capitaine des gardes de Richelieu en 1627, un sieur de Beauplan, commandant au XVIIe, la ville du Havre,) il n'y a aucun doute sur sa filiation, les documents du fonds Boivin-Colombel en faisant foi.

### Militaire en Pologne et Ukraine

**De 1632 à 1648** Il est en Pologne, prend part aux campagnes de l'Ukraine, et construit forts et citadelles.

il réside à Bar au service des rois Sigismond I et Ladislas IV en tant que 1<sup>er</sup> capitaine d'artillerie et ingénieur du roi :

Il prend part aux campagnes de l'Ukraine sous le général Koniecpolski et aux campagnes contre les Tatars de Crimée.

En qualité d'ingénieur il est chargé de relever la topographie et les fortifications de l'Ukraine alors fort mal connues ; c'est ainsi qu'il put étudier sur place les mœurs de la

---

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF

<sup>2</sup> Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, règne de Louis XIII, tome III, ms 74.

population notamment ceux des cosaques zaporogues. Il fonde plus de 50 solobodes ou bourgs

**De 1634-1636 :** il crée « un quarré royal » à Onaze Sauram ou Konespol Nowe

**En 1635 :** il construit du fort de Kuda, du château de Kremierczow

**En 1646 :** il bâtit la citadelle de Novogod



les fortifications du château de Pidhirtsi  
œuvre de G. Levasseur de Beauplan

### cartographe

La mort du roi Ladislas le prive de sa récompense pour tout le travail accompli et l'avènement d'un nouveau roi de Pologne, Jean-Casimir plus théologien qu'administrateur, ne lui apporte plus le même soutien que son prédécesseur, il rentre donc en France.

**En 1648,** de retour en France, il fait imprimer sa première carte de l'Ukraine, 1 feuillet, chez Guillaume Hondius à Dantzig

C'est peut-être à cette époque (1648-1650 ?) qu'il se rend aux Antilles avant de poursuivre sa carrière militaire à Dieppe.

En effet, on lui doit une carte du port de Carthagène en Colombie conservée à la BNF.

Elle porte la date de 1650<sup>1</sup>



Cette date est écrite d'une encre qui est moins altérée par le temps que la signature de l'auteur qui la surmonte. A-t-elle été ajoutée a posteriori ?

---

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Le Vasseur de Beauplan *carte de la baie de Carthagène en Colombie*, 1650.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Vasseur de Beauplan peut-il avoir réalisé cette carte en 1650 alors qu'il était à Dieppe dans des fonctions officielles jusqu'en 1651. Il est possible qu'elle ait été dessinée, à partir de relevés antérieurs... En effet, on ne sait rien de précis de la vie de G. Levasseur de Beauplan avant 1632, date à laquelle il est en Pologne. Aurait-il navigué vers les Antilles avant son départ de France (dont on ne connaît d'ailleurs pas la cause)? La carte porte quelques noms de lieux et en particulier celui d'un fort : San Felipe. Ce fort, construit en 1536 sous le nom de St Lazare, a été reconstruit entre 1639 et 1657<sup>1</sup>, date à laquelle il prend le nom de San Felipe de Barajas, en l'honneur de Philippe IV d'Espagne.



De Beauplan le faisant figurer sur sa carte sous ce nom, que peut-on conclure sur la date de la réalisation de la carte ?

Si la carte a été réalisée en 1650, que faisait De Beauplan dans cette région à cette date ?

A l'époque les Espagnols interdisaient tout commerce dans leurs colonies : entre 1653 et 1659 un seul convoi parvint à Carthagène des Indes. La richesse du port attirait la convoitise et malgré la volonté de conquête des Français, il était impossible d'avoir des cartes fiables et de relever l'hydrographie sauf en contrebande.

De Beauplan qui avait fait la preuve de ses qualités de cartographe en Ukraine a-t-il été investi d'une mission secrète ?

Cette carte est le seul témoignage qui existe d'un voyage de de Beauplan dans les Antilles. Son frère Jean était à cette époque gouverneur de l'île de la Tortue, mais le fonds Boivin, s'il recèle des documents qui attestent de relations entre les deux frères

<sup>1</sup> Le baron De Pointis ne parviendra à détruire le fort et à vaincre les Espagnols qu'en 1697

(lettre de 1646 à Isaac Boivin<sup>1</sup>) n'a pas révélé de correspondance entre eux qui aurait pu apporter des précisions sur ce voyage.

## **Sieur des Roques,**

En 1650 :

Le 27 avril G. de Beauplan achète le manoir des Roques à Antoine Le Forestier, parent du sieur Boyvin chez qui il réside rue de la vicomté à Rouen.

Puis le 26 juillet il échange la moitié de la maison rue St Jean à Dieppe héritée de son père contre la terre des Roques à Villequier avec Thomas le Forestier. De ce fait,

Le 27 juillet il devient sieur des Roques et de Beauplan.

Le 23 octobre, connu sous le nom de sieur des Roques, il fit lire à l'assemblée de la ville de Dieppe « ses lettres de provision à la charge de sergent major en la ville, et fort du Pollet » lettres signées du roi au mois de mai précédent,<sup>2</sup>. Cette nomination, intervenue à l'occasion d'un épisode de la Fronde à Dieppe, lors de la disgrâce du duc de Longueville, semble avoir été temporaire pour faire face une crise exceptionnelle.

## ***La description de L'Ukraine***

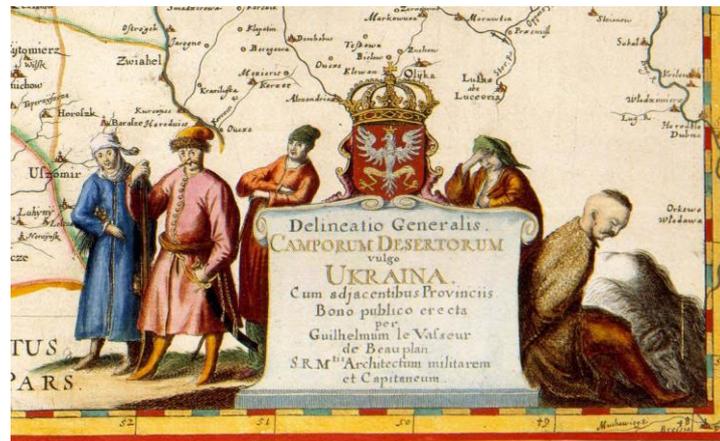
C'est aussi au cours de l'an 1650 qu'il publie une carte de l'Ukraine en 9 feuillets et produit une première édition de la description de l'Ukraine (100 exemplaires non destinée à la vente) Le 8 août 1651 il en offre un exemplaire à l'astronome

Jean Hevelius<sup>3</sup>

La 2eme édition de la description de l'Ukraine de 112 pages paraît chez J. Calloué à Rouen en 1660.

G. de Beauplan termine son ouvrage en présentant ses excuses qui nous éclairent sur sa personnalité :

*« vous excuserez facilement mon peu de disposition à écrire plus poliment que j'ay estimé indécent à un cavalier qui a employé toute sa vie à faire remuer la terre, fondre les canons et péter le salpêtre »*



<sup>1</sup> Fonds Boivin, archives municipales du Havre

<sup>2</sup> France, BNF, Desmarquets Jean Antoine Samson, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française : avec un recueil abrégé des privilèges de cette ville*, 1785, tome I, p. 393 (année 1650).

<sup>3</sup> Lettre autographe conservée à la bibliothèque de l'Observatoire de Paris

En 1661 paraît la 3<sup>ème</sup> édition de la description de l'Ukraine à Paris chez Simon Lesourd. Cet ouvrage lui apporte une certaine renommée. Pour preuve la lettre de Christian Huygens<sup>1</sup> à son frère Lodewijk le 5 octobre 1662:

*J'ay vu chez Monsieur Voslius un petit livre du quel je voudrais bien que vous me fissiez avoir un exemplaire s'il arrive que vous m'envoiez encore des hardes. C'est la description de l'Ukraine par le sieur de Beauplan et se vend à la rue St Jacques chez S. Lesourd à l'image St Pierre. Si vous ne l'avez pas vu il mérite que vous l'acheptiez pour vostre propre curiosité car il contient des choses remarquables comme page 80 et ailleurs*

Les descriptions des mœurs des populations sont assez surprenantes et hautes en couleur, touchant à tous les domaines de la vie courante, ce qui ne devait pas manquer d'étonner ses lecteurs par leur « exotisme » !<sup>2</sup> On y trouve par exemple la recette originale du « steak tartare » observée chez les cosaques Zaporogues<sup>3</sup> !

## Les cartes de Normandie et de Bretagne

Il semble qu'en 1655 G. de Beauplan ait déjà dressé une carte du duché de Normandie en 5 feuilles mais, selon l'abbé Anthiaume, on ne trouve nulle trace de cette carte. Y aurait-il eu erreur de la part du P. Lelong<sup>4</sup> ?

Quelques années après, vers 1660, G. Levasseur trace la même carte générale de Normandie en douze feuillets

Le 15 avril 1665, Voysin de la Noiraye intendant de la généralité de Rouen attire l'attention de Colbert sur le désir de Beauplan de préparer une grande carte de la Normandie

*J'ai enfin trouvé il y a quelque temps un ingénieur qui avait beaucoup travaillé pour en dresser une nouvelle de toute la Normandie, laquelle je l'engagé d'achever entièrement. Il a visité lui-même pour cela toute la provi et marché en tous les endroits pour la cognoistre et a compris toutes les paroisses sans en obmettre aucune. Et il ne reste à présent qu'à la faire graver. Comme c'est une personne qui a peu de bien et qui a fait quelque dépense pour visiter à cheval toute la province, il oret besoing de quelque gratification du roy pour l'aider à fournir aux frais de la graveure, sans quoy je vois qu'il ne pourra doner au public ce travail qui est assés beau et fort ample. Je croys que la grâce que vous lui pourriès faire pour ce subject seret bien employée<sup>5</sup>*

Le 30 avril 1665, Voysin remet au sieur de Beauplan une lettre d'introduction auprès du ministre pour qu'il puisse lui présenter sa carte.

*Je crois, disait cette lettre, que vous la trouverez fort belle et fort exacte. Quelques personnes à quy je l'ay fait voir m'ont assuré qu'elle estoit fort juste pour les lieux dont ils avoient une cognoissance particulière et dont ils pouvoient juger certainement, et principalement que le cours des rivières y est tout à fait bien marqué.*

---

<sup>1</sup> œuvres complètes de Christian Huygens, correspondance, 1662.

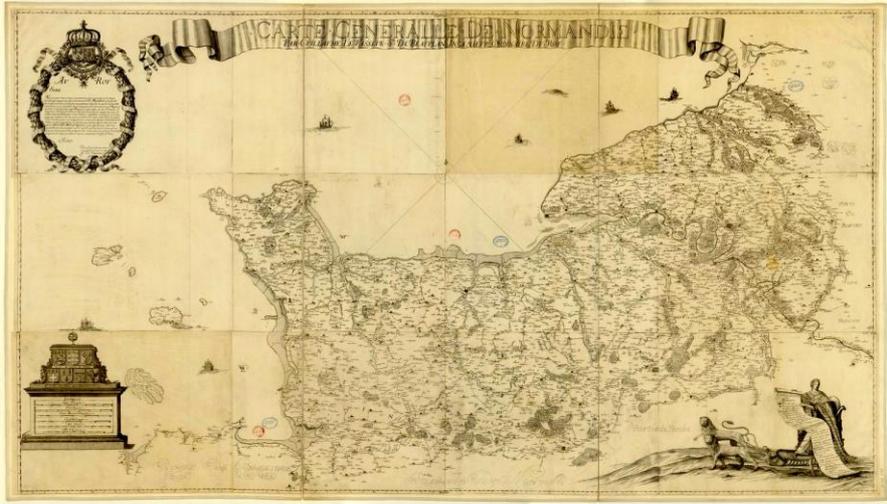
<sup>2</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, extraits de la description de l'Ukraine, Le Temps, 7 février 1918

<sup>3</sup> wikipedia.fr, origine du steak tartare

<sup>4</sup> Paris, 1653, in-folio. Bibl. du P. Lelong, I, 1702.-Frère, manuel du bibliographe normand.

<sup>5</sup> BNF. mélanges Colbert, 128bis, fol. 885.

Colbert approuve la carte et décide de la faire graver aux frais du roi. G. De Beauplan reçoit 600 L pour « la carte de Normandie qu'il fait »



Dans la dédicace, imprimée à l'intérieur de le médaillon surmonté de la couronne royale, G. de Beauplan avoue qu'il « *lui auroit esté plus honorable de repasser les mers et d'aller dans les Indes* » rappel sans doute de son passé où il aurait naviguer dans ces contrées et dont le seul témoignage reste la carte de Carthagène.

Colbert après avoir approuvé la carte de Normandie, le charge de faire une carte semblable pour la Bretagne. A cette occasion, le 5 Juin 1665 : Voysin écrit à Colbert :

*Il paroist avoir grande passion de travailler au plustot à faire une pareille carte de la province de Bretagne comme vous luy avés ordonné*<sup>1</sup>

Dès le mois suivant, en juillet 1665, Beauplan est à St Briec. Pendant ce temps, Des Essars<sup>2</sup>, ami de Beauplan, surveille la gravure de la carte de Normandie réalisée par Jean Toutain de Rouen.

Le 28 juillet, Des Essars demande à Colbert de faire payer le graveur « afin qu'il continue à travailler à la carte de Normandie pour la finir promptement » Et le 6 Août Des Essars écrit à Colbert :

*la carte sera belle, bien exacte et bien gravée a quoy faire je m'employe de tout mon pouvoir. Le graveur ... n'y espargne ny temps ny industrie et a quitté tout autre employ dans le dessain qu'il a, Monseigneur, de vous contenter*

Le 8 septembre, G. De Beauplan écrit à Colbert depuis Nantes qu'il s'applique à relever les côtes de Bretagne<sup>3</sup>

Vers le 12 octobre, à l'approche de l'hiver, il rentre à Rouen et écrit à Colbert :

*J'ay travaillé avec toute diligence possible à desbrouiller et mestre au net 200 lieues de carte ou environ, que nous avons observées pendant nostre dit voyage ; mais ce travail est si espineux que l'on n'en fait que très peu en beaucoup de temps ; néanmoins je vous promets quee je ne m'en départiray point jusques a ce qu'il soit entièrement et parfaitement achevé. De vous en désigner le temps, c'est ce que je ne peux pas, seulement peus-je vous assurer que moyennant le secours du bon Dieu, je vous feray voir la plus belle chose du monde, et qui sans doute vous agréra beaucoup*<sup>4</sup>

**En 1666** De Beauplan vient présenter un fragment de la gravure à Colbert, et reçoit en juin, une gratification de 1200 livres

En Septembre il *rode la Bretagne*<sup>5</sup>

Le 17 février Il écrit à Colbert une lettre qui nous le montre au service du roi avec le projet de réaliser la carte de Bretagne où, dit-il, il se transportera « aussitôt que vous me donnerez les moyens de le pouvoir faire »<sup>6</sup>

**La 3eme** édition de la carte de Normandie paraît en 1667. Le 26 septembre il reçoit 300L pour la carte de Normandie et 1200 pour travailler à celle de Bretagne.

Est-ce une situation financière précaire ou le refus d'une existence inactive qui, malgré son âge avancé, incitent De Beauplan a consacrer des efforts extraordinaires pour assembler les données nécessaires à la rédaction manuscrite des cartes de Normandie et de Bretagne ? Les feuilles des « Mélanges Colbert » conservées à la bibliothèque

---

<sup>1</sup> BNF. Mélanges Colbert, 130 bis, fol.1007

<sup>2</sup> David des Essars (CF. Ch. De Beaurepaire, notes historiques sur les médecins de Rouen dans la seconde moitié du XVIIe.) La Normandie littéraire, 1907, p.256.

<sup>3</sup> BNF. Mélanges Colbert, 133bis, fol.977

<sup>4</sup> BNF. Mélanges Colbert, 132bis, fol.586

<sup>5</sup> BNF, Mélanges Colbert, 140, fol. 461

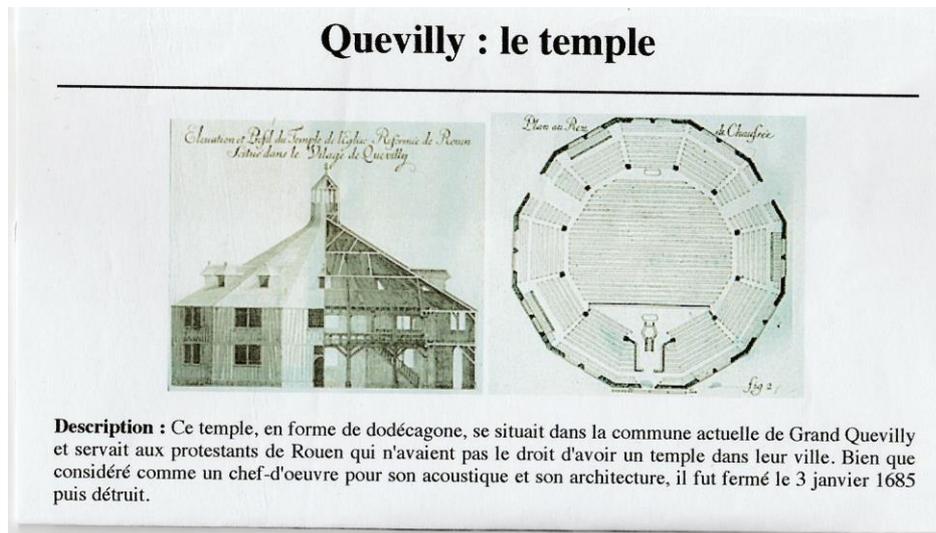
<sup>6</sup> BNF. Mélanges Colbert, 136, fol.291

nationale témoignent de ce long labeur de repérage dépendant de l'appui financier qui lui était accordé.

Mais les méthodes de G. de Beauplan avaient vieilles (c'est l'époque de la triangulation impulsée par Picard). Les cartes qu'il produisait ont été écartées au profit de représentations plus précises et plus modernes : la carte de Bretagne n'a jamais été éditée. Ses propositions de levés de la côte occidentale de la France depuis Noirmoutier jusqu'à Bayonne alors qu'il avait près de 75 ans lui ont été refusées<sup>1</sup>.

### **Son mariage et abjuration**

Le 5 octobre 1667, alors âgé de 66 ans, il épouse Elisabeth Boivin au temple protestant de Quevilly.



Mariage d'intérêt partagé : Isaac Boivin, père d'Elisabeth, ayant fait de mauvaises affaires, avait emprunté à son ami G. de Beauplan 20580 livres tournois en 1650. Il meurt en 1661. L'héritage est saisi suite à la requête du principal créancier : Le Vasseur de Beauplan. Les neuf enfants Boyvin, dont Elisabeth, se retrouvent sans ressources. Ce mariage aurait été un moyen de « régler » la dette.

**En 1670**, ingénieur ordinaire du roi, il vend à Pierre Vacquerie 35 acres de terre avec maison à Villequier

## **18 octobre 1685 : Révocation de l'édit de Nantes**

Dans la « *liste des protestants qui ont été persécutés à la révocation de l'Edit de Nantes et dans les années qui l'ont précédée et suivie* »<sup>2</sup> on trouve la mention suivante :

<sup>1</sup> *Le Vasseur de Beauplan*, Andrew B. Pernal, Dennis F. Essar, p.51, 52.

<sup>2</sup> Jean Blanquis et E. Lesens, *la révocation de l'Edit de Nantes à Rouen*, Rouen, 1885, p.59.

« Guillaume Levasseur, sieur de Beauplan et des Rocques, rue du vieux Palais, m. Elisabeth Boivin, sa sœur, trois enfants, deux servantes, un capitaine, un maréchal des logis, ont abjuré. »  
Ceci sans précision de date.

Or, Le fonds Boivin, sur les actes officiels de succession donne le 13 mars **1682** pour date de sa mort. Il ne peut donc avoir abjuré après la révocation de l'Edit de Nantes ! Il s'agirait donc de persécutions dans les années qui ont précédé.

Sa veuve Elisabeth Boyvin, quant à elle, abjure à Villequier le 8 novembre 1685

### **Est-il l'auteur du : « traité de la sphère et de ses parties » ?**

On lui attribue *le traité de la sphère et de ses parties*. Or il n'a jamais été désigné comme mathématicien.

Par une note de l'éditeur J. Calloué en 1631 on sait que l'impression a été réalisée « contre la volonté de l'auteur »

*l'impression de ces deux traictez, sphère et planisphere, ayant esté mis sous la presse tacitement contre la volonté de l'auteur et en son absence, et lui ayant montré après la chose achevée, il y recogneu un grand nombre de fautes, surtout en prenant des noms les uns pour les autres. Lequel en passant dessus tout à la haste et fasché, il nous a baillé l'Errata ou table suivante en laquelle pour plus de facilité il a fait quatre colonnes ...*

. En 1631 De Beauplan était en Pologne où il prenait part à des campagnes militaires et construisait bourgs, châteaux, forts, citadelles ce qui pourrait justifier que l'édition ait été réalisée « en son absence ».

Dans le chapitre III « loix des mouvements des trois superieures Planettes, Saturne, Jupiter, Mars » il donne des mesures « en ce temps 1620 » « pour cette mesme année 1620 ». La référence à l'année 1620 revient plusieurs fois dans l'ouvrage.<sup>1</sup>

Né en 1601 il aurait eu 19 ans. Or à cet âge, c'est la période pendant laquelle il est supposé avoir été au service de Concini dans la carrière des armes.

Dans cet ouvrage, l'auteur dit écrire pour « les nautonniers et pilotes » donne des avis pratiques pour la navigation. A 19 ans n'aurait-il pas manqué d'expérience dans l'art de la navigation, lui qui écrit en **1660** à propos de lui-même :

*cavalier qui a employé toute sa vie à faire remuer la terre, fondre les canons et péter le salpêtre*

---

<sup>1</sup> Beauplan, Guillaume le Vasseur, *traicté de la sphère et de ses parties*, 1631, ETH-Bibliothek Zurich, Rar-18441. En ligne sur e-rara.

Si sa biographie montre qu'il est allé dans les Antilles (carte de Carthagène), ce n'est pas comme « nautonnier » ni pilote, ce serait plutôt comme cartographe comme il le suggère dans sa dédicace de la carte de Normandie à Louis XIV :

*Il lui auroit été plus honorable de repasser les mers et d'aller dans les Indes ou il aurait ébaucher un fidelle racourcy de ces vastes pays...*

La mathématique pure ne faisait pas partie de ses compétences. Il était dans l'action.

La couverture porte la mention : « ...oeuvre ...nécessaire aux navigateurs... »  
« navigateur » Guillaume Levasseur premier du nom l'avait été et non de Beauplan.

De Beauplan était-il vraiment hydrographe ? N'a-t-on pas fait un amalgame avec son père ?

La gravure de la sphère réalisée par Guillaume Hondius porte en haut à gauche « G le Vasseur inventeur »<sup>1</sup> or le fils ne manquait pas de faire référence à son titre « de Beauplan » dans toutes ses autres publications comme par exemple sur la carte « Volhyniae ulterior » de 1650 gravée elle aussi par le même Hondius où de Beauplan est désigné par l'intégralité de son titre et comme « architectus militaris et capitaneus » ou sur la carte de Carthagène où il écrit « de Beauplan » de sa propre main.

Tout ceci constitue un faisceau de présomptions pour attribuer ce traité plutôt au père. Il semble donc plus vraisemblable que ce traité soit de Guillaume Levasseur 1<sup>er</sup> du nom. Publié contre son gré lui dont on sait qu'il rechignait divulguer ses « découvertes » comme ses amis le suppliaient de le faire. (cf. la correspondance de Mersenne)

## Jean Le Vasseur

Jean Le Vasseur ou Levasseur est le fils aîné de Guillaume Le Vasseur (fonds Boivin). On ne connaît pas sa date de naissance exacte mais on peut supposer qu'elle se situe entre 1590, date du mariage de Guillaume Le Vasseur et Marie Duguet, et 1601, date de naissance de Guillaume Le Vasseur de Beauplan, son frère.

Il a fait partie de la première expédition officielle de Pierre Belain d'Estambuc en 1620, à St Christophe (Antilles) sur *la Marquise*, navire de 80 tonneaux.<sup>2</sup> Le P. du Tertre, dominicain, résidant à la Guadeloupe, laisse entendre que Jean Le Vasseur aurait pu déjà être sur place.

*Belain d'Estambuc y fit (St Christophe) en 1625 un voyage avec Urbain de Roissey et quelques normands. En arrivant ils trouvèrent plusieurs compatriotes venus on ne sait quand et dont le chef le huguenot Le Vasseur leur céda les droits*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.e-rara.ch/zut/content/pageview/5799571>

<sup>2</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, recueil des publications de la société havraise d'études diverses, 1<sup>er</sup> janvier 1917, note page 51.  
origine : Tabellionnage, charte-partie du 17/01/1620, registre des reconnaissances n° 159.

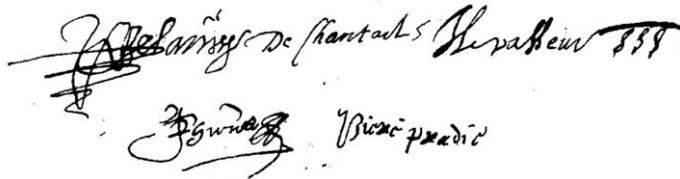
<sup>3</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Lucien Peytraud, *L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789 d'après des documents inédits des archives coloniales*, 1897.

Mais des actes du tabellionage du Havre contredisent cette version.

Le P. du Tertre est parti de Dieppe pour la Guadeloupe en 1640, ce qui est une difficulté certaine pour obtenir des renseignements fiables sur ce qui s'était passé à St Christophe quinze ou vingt ans auparavant. La présence dans l'expédition de Urbain de Roissey est elle-même douteuse selon l'étude publiée par la « société havraise d'études diverses »<sup>1</sup>

En 1623, Belain d'Estambuc est de retour au Havre ainsi que Jean Le Vasseur qui signe, en tant qu'enseigne, la charte-partie définissant l'armement<sup>2</sup> d'un navire de 100 tonneaux, *l'Espérance*, avec lequel il repart.

Signé : Belain, de Chantail, J. Le Vasseur, Lhurier, Borel, Duer, Jas Lemere, P. Le Frère, Jehan Coullombel, Le Berquier, Philippe, Pierre Pradié, Charles Duboc, Quevillon, Jehan Dumanoir, David Acher, Guill. Ouin, Bunache, Jehan Perdu, etc., les mercs de Baillardel, etc. (1).

The image shows two handwritten signatures in cursive script. The top signature is larger and more elaborate, appearing to read 'Belain d'Estambuc'. Below it is a smaller signature that appears to read 'Pierre Pradié'. The ink is dark and the paper shows some signs of age.

Quelques signatures de la charte-partie de *l'Espérance*, en 1623

Quand Pierre Belain d'Estambuc revient de cette nouvelle expédition, Jean Le Vasseur reste à St Christophe et participe à **la conquête de St Domingue et de l'île de la Tortue**<sup>3</sup>.

St Christophe, Saint Domingue, La Tortue étaient riches de fruits, tabac, canne à sucre et excitaient la convoitise de négociants et d'aventuriers qui espéraient y faire fortune.

Les premiers aventuriers qui s'y installèrent, en majorité des normands, furent boucaniers (chasseurs qui faisaient sécher « boucaner » la viande) ou flibustiers (menant des actions de pillage en mer)

Des Dieppois s'y rendirent y amenant des « engagés », volontaires qui signaient des contrats de 3 ans et étaient quasiment réduits en esclavage.

La possession de ces îles passe des Anglais aux Français et aux Espagnols selon la fortune des armes.

En **1638** les Espagnols reprennent l'île de la Tortue se donnent un chef anglais, Willis qui progressivement fait venir ses compatriotes.

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Recueil des publications de la société havraise d'études diverses, pages 20,21, 1848.

<sup>2</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, recueil des publications de la société havraise d'études diverses, 1<sup>er</sup> janvier 1917, page 49.

Origine : Tabellionage, charte-partie du 1<sup>er</sup> Mai 1623, registre 169.

<sup>3</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF P. Pierre-François-Xavier de Charlevoix de la compagnie de Jésus, *Histoire de l'isle espagnole ou de S. Domingue*, 1731, Tome second livre VII.

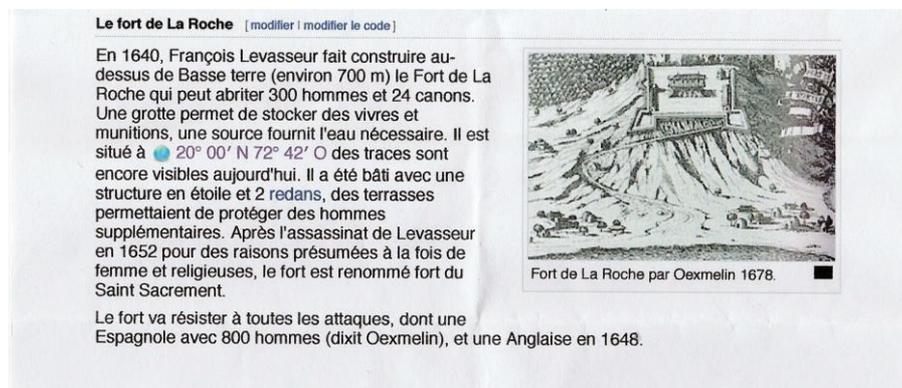
**De Coincy** gouverneur général des isles du Vent, cantonné à St Christophe, est informé de ces événements et cherche le moyen d'y mettre bon ordre et de reprendre le contrôle de l'île.

Parmi ses officiers il y avait Jean Le Vasseur qui était huguenot et de Coincy ayant eu des reproches de la cour pour la confiance qu'il témoignait à un hérétique, cherchait un moyen honorable de l'éloigner.

Dans un mémoire non signé daté de St Christophe le 15 novembre 1640, envoyé aux seigneurs de la compagnie des îles de l'Amérique on peut lire :<sup>1</sup>

*J'eus l'invention de lui faire acheter une barque et s'en aller avec le vent : il s'établit en une petite île proche de Santo Domingo nommée le port Margot et pour nous le refuge. De là il a si bien fait qu'il s'est rendu maître de la Tortue*

En **1641** c'est chose faite, les anglais sont chassés mais en **1643** les Espagnols avec 600 hommes tentent de débarquer. Bien qu'en nombre inférieur les Français sortent vainqueurs de l'affrontement grâce au fort que Le Vasseur avait habilement fait ériger en 1640 sur une montagne et équipé de canons.



(Fort de la Roche)

Certains documents, tel celui-ci, désigne Levasseur par le prénom de François et le disent originaire du Maine, c'est une erreur. Les lettres manuscrites du fonds Boivin confirment qu'il s'agit bien de Jean, un normand. La confusion vient sans doute du fait que dans les textes, il est désigné par « le françois » pour signifier « le français » selon la terminologie du XVII

De Coincy conçut une certaine jalousie de la gloire de Le Vasseur et tenta, avec une certaine ruse dont Levasseur ne fut pas dupe, de l'éloigner de l'île.

Jean Levasseur avait gardé des contacts avec son frère Guillaume et Isaac Boivin. (Il est cité dans des actes du fonds Boivin (archives municipales du Havre : héritage de la maison de son père, rue St Jean à Dieppe).

Dans une lettre à Isaac Boivin en 1646, il donne des conseils pour tirer profit de la culture des terres dans ces îles en utilisant des esclaves noirs plutôt que des « engagés ».<sup>2</sup>

<sup>1</sup> France, BNF, *Gallica*, bibliothèque numérique de la BNF, Lucien Peytraud, *L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789 d'après des documents inédits des archives coloniales*, 1897, note de bas de page 10.

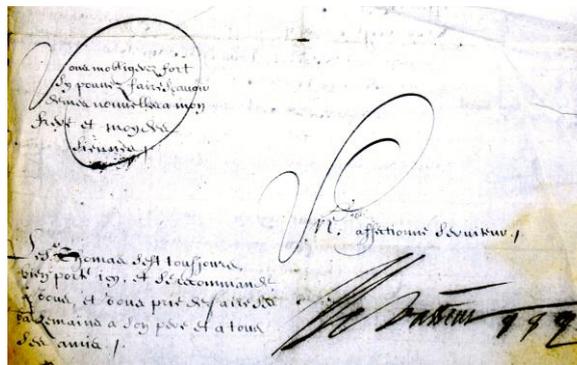
<sup>2</sup> Archives municipales du Havre, fonds Boivin 49 Z 06, *lettre de Jean Le Vasseur, gouverneur de l'île de la Tortue à Isaac Boivin* (1646)

De l'isle de la Tortue ce de juillet 1646

.....et vous conserveray le bois et brésilles de ceste isle, mais si en pouviez traiter des nègres, il vous serviroient à le couper, qu'ils ne vous couteroient pas plus que des blancqs et s'y après cela pourriez vendre lesdits nègres avec profit en réservant une partie pour mettre sur votre habitation .... »

« .....et de faict je vois par expérience qu'il n'y a eu à Saint Christofle que ceux qui ont eu des nègres qui ont subsisté, le reste estant si fort en debte qui sont à deux dois de leur ruine....

vous m'obligerez fort sy pouvez faire scavoir de mes nouvelles à mon frère et moy des siennes



Après sa victoire contre les Espagnols, il se rend odieux à la population par ses excès de pouvoir. De plus, alors qu'il s'était toujours montré déférent vis à vis de de Coincy, il fait non seulement preuve d'une grande insolence à propos d'une statue de la vierge mais se fait reconnaître comme prince, situation intolérable puisqu'aux dépens du roi<sup>1</sup>

Si le roi avait appris cela, la disgrâce de de Coincy aurait été immédiate.

Donc De Coincy se résolut à perdre Le Vasseur coûte que coûte.

Mais entre-temps Le Vasseur fut assassiné en 1652 par deux de ses protégés (Thibault et Martin) pour un problème de rivalité amoureuse.

---

<sup>1</sup> ETH-Bibliothek Zurich, en ligne sur e-rara, Alexandre- Olivier Oexmelin, *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalés dans les indes*, tome I, 1734.